



S'INFORMER

✓ Étude sur les violences intrafamiliales : les filles et les jeunes LGBT sont les plus touchés



Le **Défenseur des droits**, en collaboration avec Christelle Hamel, chercheuse de l'Ined, a publié fin avril une synthèse inédite qui souligne l'ampleur des violences intrafamiliales subies par les filles et les personnes homosexuelles et bisexuelles avant leurs 25 ans.

Cette étude montre que malgré l'acceptation croissante des minorités sexuelles au fil du temps, **au moins la moitié des personnes homosexuelles a été rejetée par ses parents**. Il apparaît que les personnes bisexuelles sont encore moins bien acceptées et restent très majoritairement dans le silence (50 % ont des parents qui l'ignore, contre moins de 30 % des homosexuels). La tendance à ne pas dire sa bisexualité semble étroitement liée à des violences intrafamiliales plus fréquentes chez les personnes bisexuelles, qui freineraient l'affirmation de soi et de son identité.

L'enquête montre qu'**une proportion non négligeable de la population a été concernée par les violences intrafamiliales durant sa jeunesse**, celles-ci ayant été commises dans 70 % des cas par l'un des parents, plus souvent le père que la mère.

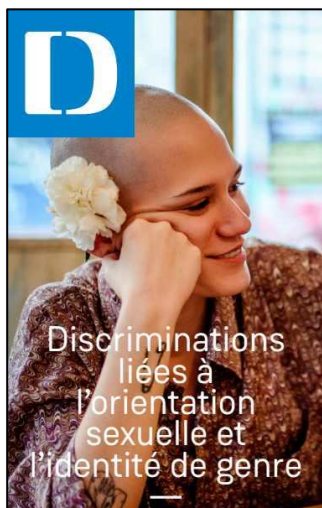
Les filles et les jeunes homosexuels et bisexuels sont encore plus touchés par ces violences :

- **Violences psychologiques** (insultes, humiliations, dénigrement) : les filles lesbiennes et bisexuelles sont trois fois plus confrontées à ces comportements (23,2 % et 24,5 %) que les filles hétérosexuelles (6,6 %), tandis que les garçons gays et bisexuels le sont deux à trois fois plus (8,8 % et 9,7 %) que les hétérosexuels (3,5 %) ;
- **Violences physiques** : les filles lesbiennes et bisexuelles (19,4 % et 21,7 %) et les garçons gays et bisexuels (11,9 % et 8,8 %) sont plus souvent victimes de brutalités physiques que les filles et les garçons hétérosexuels (6 %).
- **Violences sexuelles** : les garçons hétérosexuels y sont très rarement confrontés (0,5 %) par rapport aux filles hétérosexuelles (2,5 %). En revanche, la fréquence des violences sexuelles est bien plus importante chez les garçons homosexuels et bisexuels (6 % et 5,4 %) et encore plus chez les filles lesbiennes et bisexuelles (9,8 % et 12,3 %).

Cette étude souligne que **le sexisme et les LGBT-phobies**, encore très présents dans la société, **constituent des facteurs majeurs d'émergence des violences au sein de la famille**, qui peuvent aller jusqu'à la mise en danger des jeunes personnes lesbiennes et bisexuelles.

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/etude-resultats_violencesintrafam-num-24-04-20.pdf

✓ Discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre



Le Défenseur des Droits a publié une brochure grand public sur les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Ce document rappelle utilement la différence entre LGBTphobies et discriminations :

« Les LGBTphobies désignent toute attitude négative envers les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres. (...) Une discrimination est un traitement défavorable qui doit remplir deux conditions cumulatives :

1. Être fondé sur un critère interdit par la loi tel que l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ;
2. Relever d'une situation visée par la loi : emploi, éducation et formation, logement, santé, commerce, sport et loisirs, etc »

<https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/dep-orientsex-num-14.05.20.pdf>

✓ Vigilance égalité – HCE



Pendant le confinement, le HCE (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) a publié plusieurs analyses thématiques pour commencer à penser le « monde d'après » et notamment :

- Le confinement : un révélateur des **rôles sociaux** des femmes et des hommes
- Les **médias** en temps de crise : un prisme déformant de la place et du rôle des femmes dans le monde
- Femmes providentielles mais **femmes invisibles**, sous-payées, surchargées

http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_egalite_confinement_avril_2020.pdf

http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_egalite_2_medias_le_monde_demain.pdf

[http://www.haut-conseil-](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_egalite_3_femmes_providentielles_le_monde_demain.pdf)

[egalite.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_egalite_3_femmes_providentielles_le_monde_demain.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/vigilance_egalite_3_femmes_providentielles_le_monde_demain.pdf)

✓ « Je ne suis pas féministe mais ... »

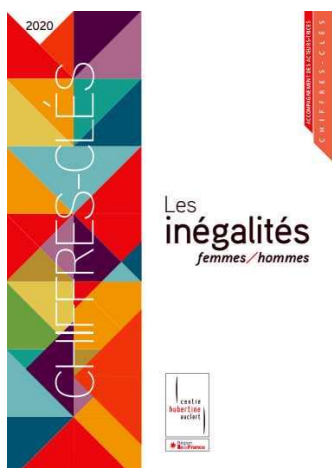


« L'égalité femmes-hommes est déjà là » ; « L'égalité femmes-hommes n'est pas prioritaire » ; « Le féminisme supprime les différences entre les femmes et les hommes »... Qui n'a pas déjà entendu ces affirmations ?

Le terme « féminisme » et plus largement la question de l'égalité entre les femmes et les hommes continuent d'exacerber les passions. Aussi, le Centre Hubertine Auclert (centre francilien pour l'égalité femmes-hommes) a-t-il eu l'idée de publier un livret pour déconstruire, avec humour, les idées reçues sur le sujet.

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/livret-je-ne-suis-pas-feministe-mais.pdf>

✓ « Les inégalités femmes hommes »



Les inégalités entre les femmes et les hommes sont systémiques et visibles dans tous les domaines de la vie personnelle et de la carrière professionnelle. Le Centre Hubertine Auclert (centre francilien pour l'égalité femmes-hommes) a compilé dans un livret des chiffres marquants des inégalités et violences dans tous les domaines : éducation, emploi, travail domestique et parentalité, sport, santé, espaces publics, politique, médias et culture. 28 chiffres franciliens et 23 chiffres nationaux sont présentés et analysés. Les sources utilisées sont issues d'organismes institutionnelles tels que les Ministères, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et les organismes associés de la Région Île-de-France.

<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/chiffres-cles-inegalites-fh-2020.pdf>

✓ Cahiers pédagogiques N° 561 : L'éducation à la sexualité



La revue « Cahiers pédagogiques » consacre son numéro de mai 2020 à l'éducation à la sexualité. Chantal Guitton et Dominique Seghetchian ont regroupé dans ce dossier une trentaine de contributions organisées en trois parties :

- Un parcours éducatif, de la maternelle à... l'Inspé
- L'éducation à la sexualité : une nouvelle donne
- L'intime et l'école

Extraits de l'avant-propos :

« Les contributions rassemblées dans la première partie montrent comment de nombreux collègues se sont emparés [de cette éducation à la sexualité] et la placent effectivement, comme nous y invitent les textes, à la confluence des champs biologique, psycho-émotionnel, et juridico-social avec l'éducation aux médias et à la citoyenneté. Toutes les **contributions émanant d'acteurs du terrain** montrent leur créativité professionnelle, leur capacité à varier leurs postures et franchir le pas intellectuel du décroisement

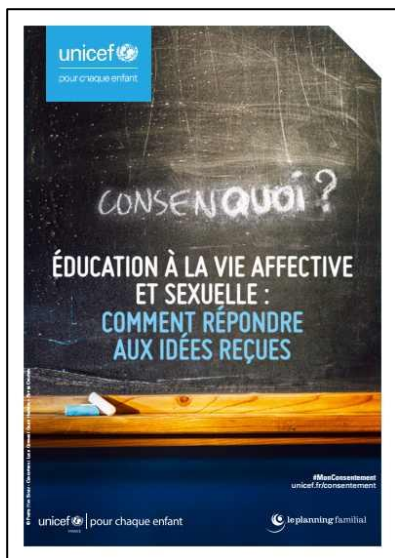
disciplinaire. (...)

L'évolution sociétale est de notoriété publique. Enquêtes et rapports mettent en évidence l'ampleur des violences sexuelles et sexistes et combien il est important de les battre en brèche. Transcrite dans les lois, cette évolution bouleverse l'institution familiale, les relations entre les sexes, le statut des minorités. Elle bouleverse aussi l'institution scolaire, car éduquer est plus exigeant qu'instruire et interroge les choix pédagogiques. Ces **bouleversements** sont étudiés par les contributions de la seconde partie : **comment faire de l'école un espace qui donne du sens en multipliant les espaces de réflexion afin que chacun apprenne à utiliser sa part de liberté, satisfaire ses instincts de vie, faire ses choix, dans un environnement social non seulement sécurisant mais surtout épanouissant, pour que chacun se sente apte à prendre le risque de la rencontre.** »

Version papier ou numérique : 12€ - A commander sur le site des cahiers pédagogiques :

<https://www.cahiers-pedagogiques.com/No-561-L-education-a-la-sexualite-12630>

✓ Campagne sur le « consentement » du Conseil UNICEF des jeunes



Depuis mars 2019 et après des élections au niveau local puis au niveau régional, 30 jeunes de 12 à 25 ans forment le Conseil UNICEF des jeunes. Le Conseil représente au niveau national la communauté de jeunes bénévoles et a véritable rôle d'initiative tout au long de ses deux années de mandat.

La loi prévoit que chaque élève puisse bénéficier de trois séances d'éducation à la sexualité à l'école, au collège et au lycée par année scolaire et par niveau. Or, 65% des 15-19 ans interrogés par UNICEF France déclarent n'avoir eu aucune séance durant l'année scolaire précédente.

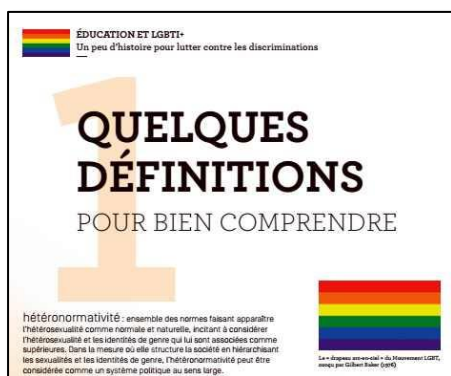
Le Conseil UNICEF des jeunes a donc décidé de lancer une grande campagne sur l'éducation à la vie affective et sexuelle et en particulier sur le **consentement**.

<https://lp.unicef.fr/consentement/>



AGIR EN CLASSE

✓ Exposition numérique « Education et LGBTI+ »



Le Musée national de l'Éducation a réalisé une exposition numérique sur les LGBTI+. Conçue avec des partenaires associatifs et soutenue par la DILCRAH, elle vise à une meilleure connaissance de l'histoire des LGBTI+ du XIXème siècle à nos jours. Elle peut servir de support de médiation et de formation dans le cadre de la lutte contre les discriminations LGBTphobes.

Les 8 panneaux abordent les thèmes suivants : définitions des termes principaux autour des questions de normes, d'identité de genre et d'homosexualité, homosexualité et société : des normes héritées de l'éducation religieuse,

littérature et invisibilisation, discrimination et médicalisation, éducation à la procréation ou éducations aux sexualités, aborder les questions LGBTI+ en famille par la littérature jeunesse, lutter contre les LGBTIphobies aujourd'hui et demain.

https://www.reseau-canope.fr/musee/fileadmin/user_upload/2020_expo_lgbti.pdf

✓ Respecter autrui : des albums pour l'école



La mission égalité filles-garçons de l'académie de Reims a publié une sélection d'albums de littérature jeunesse pour parler avec les élèves des cycles 1, 2 et 3 du **respect des autres dans leur diversité**. Plusieurs thèmes sont abordés : le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, la xénophobie, l'homophobie, le handicap, le harcèlement.

<https://pedagogie.ac-reims.fr/index.php/prevention-et-lutte-contre-les-discriminations/l-egalite-des-filles-et-des-garcons/item/5426-respecter-autrui-selection-d-albums-de-litterature-jeunesse-cycles-1-2-et-3>



✓ Appel à projet : Marie Curie, les sciences et la guerre

A l'occasion du 25^e anniversaire de l'entrée au Panthéon de Marie Curie, la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du ministère des armées, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et, parmi les partenaires associatifs, le musée Curie et l'Institut Curie, lance un appel à projets pour l'année scolaire 2020-2021 auprès des établissements scolaires, des associations et collectivités locales, sur le thème :

Marie Curie, les sciences et la guerre

Irene et Marie Curie à l'hôpital d'Angström (Belgique) en 1915.
Appareils radiographiques installés dans un pavillon
Musée Curie (collection ACIC)

A l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'entrée au Panthéon de Marie Curie, la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du ministère des armées lance un appel à projets pour l'année scolaire 2020-2021 auprès des établissements scolaires, des associations et collectivités locales, sur le thème : **Marie Curie, les sciences et la guerre.**

Les projets des écoles et établissements scolaires pourront être primés dans le cadre de l'opération nationale « Héritiers de mémoire » qui donne lieu à la réalisation de films documentaires sur les projets, l'attribution de mentions et une remise de trophées lors d'une cérémonie nationale à laquelle participent les classes sélectionnées.

La première sélection de ces projets intervenant dès octobre 2020, les actions scolaires proposées pour un soutien financier et une réalisation de films documentaires « Héritiers de mémoire » doivent être adressées début octobre 2020 au plus tard.

Les projets qui parviendront ultérieurement, en cours d'année scolaire, pourront faire l'objet d'un soutien financier et de l'attribution de mentions.

https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/Appel%20%C3%A0%20projets%20Marie%20Curie_0.pdf

Contact : cyril.naudin@ac-poitiers.fr - 06 38 48 00 28